



**Lisières  
de l'Oise**

Communauté de Communes

**N°DEL2026-45**

## **REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 05 mai 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 05 mai 2026 à 19 heures précises, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Complexe sportif et culturel intercommunal à COULOISY sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise le 27 avril 2026, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **APPEL DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES :**

#### **Etaient présents :**

#### **Titulaires :**

M. Laurent BARGADA, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE,, M. Christian DEBLOIS, M. Guillaïn de France, M. Bruno DEMORY, Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI (34)

#### **Absent(s) ayant donné procuration à :**

Mme Anne BROCVIELLE donne procuration à Mme Florence DEMOUY  
M. Sylvain GOUPIL donne procuration à M. Pascal PILET  
M. Sabine LAHOUCHE donne procuration à Mme Virginie PARMENTIER  
M. Joachim LÜDER donne procuration à M. Romain RIBEIRO (4)

#### **Absent(s) et absent(s) excusé(s) :**

## **DEL2026-45 – Désignation des représentants au sein de l'Association du Pays Compiégnois (APC)**

**Rapporteur : Franck SUPERBI**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1,

**Vu** la création de l'Association du Bassin Compiégnois, le 9 décembre 2005 transformée le 21/05/2009 en Association du Pays Compiégnois, à la suite de la loi Voynet, et l'adhésion de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise le 21/03/2005,

**Vu** les statuts de l'Association du Pays Compiégnois,

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 27/08/2021 portant derniers statuts modifiés de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise ; Conformément à l'article L. 5211-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération DEL2026-22 portant installation du Conseil Communautaire suite au renouvellement des conseils municipaux,

**Considérant** qu'a posteriori du renouvellement de l'assemblée délibérante, il est opportun que le Conseil Communautaire désigne en son sein ses délégués pour siéger au sein de l'APC,

Monsieur Le Président informe les Membres du Conseil Communautaire qu'en tant que membre de l'Association du Pays Compiégnois, la Communauté de Communes doit être représentée :

- par 23 délégués titulaires répartis de la façon suivante :
  - 1 délégué titulaire par commune,
  - 2 délégués pour la Communauté de Communes,
  - ainsi que le Président.
- 2 représentants sont désignés pour siéger au Bureau de l'APC, dont le Président de la Collectivité.

Il convient de nommer les délégués qui siégeront à l'Association du Pays Compiégnois (APC), chaque commune membre a été invitée à désigner ses délégués.

Le Président propose de retenir la composition suivante :

COMMUNES	DELEGUES
Président de la CCLO	Franck SUPERBI
ATTICHY	M. Michel BUREAU
AUTRECHES	M. Michel POTIER
BERNEUIL-SUR-AISNE	M. Etienne FRERE
BITRY	M. Jean-Rémi SZUWALSKI
CHELLES	M. Christian DEBLOIS
COULOISY	M. Jean-Claude CORMONT
COURTIEUX	Mme Nathalie CHEVOT
CROUTOY	M. Guillain De FRANCE
CUISE-LA-MOTTE	M. Renaud BOURGEOIS
HAUTEFONTAINE	M. Thierry SARKÖZY
JAULZY	M. Yves LOUBES
MOULIN-SOUS-TOUVENT	Mme Anne BROCVIELLE
NAMPCEL	M. Alain MORIN
PIERREFONDS	Mme Florence DEMOUY
RETHONDES	M. Jean-Jacques LECAT
SAINT-CREPIN AUX BOIS	M. Laurent BARGADA
SANT-ETIENNE ROILAYE	Mme Amandine ROZIER
SAINT-PIERRE LES BITRY	M. Mickael LEMMENS
TRACY-LE-MONT	M. Jean-Louis GOURDON
TROSLY-BREUIL	M. Pascal PILET
CCLO	Mme Virginie PARMENTIER
CCLO	Mme Hélène DEFOSSEZ

#### Bureau de l'APC

Président de la CCLO	Franck SUPERBI
1 <sup>ère</sup> Vice-Présidente	Florence DEMOUY

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont, à l'unanimité :

- **Approuvé** les délégués de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise à l'Association du Pays Compiégnois, conformément aux tableaux ci-dessus,

- **Autorisé** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	38
Nombre de suffrages exprimés :	38
Pour :	38 M. Laurent BARGADA, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Christian DEBLOIS, M. Guillain de France, M. Bruno DEMORY, Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOUCHE, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Joachim LÜDER, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI (38)
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	27 avril 2026

Franck SUPERBI

Président des Lisières de l'Oise

